



UNION DÉPARTEMENTALE
SAPEURS ■ POMPIERS
LOT

Le Président de L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers du Lot

Aux :

**Mairies du Département du Lot et
Aux administrés**

Objet : Dons en faveur des sapeurs-pompiers et personnes sinistrées de la Gironde **-Point de situation**

Bonjour à toutes et à tous,

Face à la situation actuelle en Gironde et aux nombreux incendies qui mobilisent les sapeurs-pompiers, plusieurs amicales du département souhaitent apporter leur soutien aux sapeurs-pompiers engagés sur le terrain, notamment par des dons de vêtements, de denrées alimentaires et de matériel.

Nous avons pris contact avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Gironde afin de connaître leurs besoins et les modalités permettant d'organiser au mieux cette solidarité.

À ce jour, les dons matériels, notamment vestimentaires et alimentaires, **ne sont actuellement plus à privilégier**. En effet, face à l'ampleur exceptionnelle de la mobilisation et au volume très important de dons déjà reçus, les structures locales ne sont actuellement plus en mesure de gérer efficacement de nouveaux arrivages.

Il est donc important de **ne pas organiser ni acheminer de collectes de vêtements ou de denrées alimentaires vers la Gironde pour le moment**. Malgré toute la générosité et la bienveillance qui motivent ces initiatives, l'afflux de dons matériels risquerait actuellement de créer des difficultés logistiques supplémentaires pour les équipes sur place.

Cette situation est susceptible d'évoluer en fonction de la durée et de l'évolution des incendies. Si la situation devait se prolonger dans le temps et que de nouveaux besoins apparaissent, des collectes pourront naturellement être réactivées et organisées en fonction des besoins identifiés par les acteurs locaux.

À ce jour, les personnes souhaitant apporter leur soutien peuvent toutefois privilégier **les dons financiers**, qui permettent de répondre plus facilement et plus efficacement aux besoins identifiés.

Les dons peuvent notamment être effectués par chèque au profit de l'Œuvre des Pupilles (ODP), afin de soutenir les familles de sapeurs-pompiers qui pourraient être touchées par ces événements. Si vous le souhaitez vous pouvez faire parvenir votre don par chèque à l'ordre de l'UDSP46 à l'adresse suivante Capitaine Philippe DELTOUR Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Lot au 194 Rue Hautesserre 46000 CAHORS. Ce don sera transmis par la suite à l'Oeuvre des Pupilles. Pensez à ajouter également un

mot permettant de vous identifier ainsi que votre adresse mail et postale afin que nous puissions vous remercier par la suite.

Par ailleurs, une cagnotte en ligne a également été créée par une personne du département du Lot afin de soutenir les sapeurs-pompiers lotois et de contribuer à l'amélioration de leurs conditions et de leur confort dans le cadre de leurs missions. Vous trouverez le lien vers cette cagnotte ci-dessous :

https://www.leetchi.com/fr/c/face-aux-incendies-soutenons-nos-pompiers-2949880?utm_source=copylink&utm_medium=social_sharing

Nous vous remercions sincèrement pour votre solidarité, votre générosité et votre engagement aux côtés des sapeurs-pompiers. Nous vous invitons simplement, pour le moment, à privilégier les formes de soutien qui sont adaptées aux besoins du terrain.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute évolution de la situation et des éventuels nouveaux besoins qui pourraient être exprimés.

Bien cordialement,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs l'expression de ma considération distinguée

Fait à MONTCUQ EN QUERCY BLANC

Le 28/07/2026

Capitaine Philippe DELTOUR
Président de l'Union Départementale
des Sapeurs Pompiers du Lot

